



FORMATION AU TUTORAT DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

« Enregistré sous le numéro 5329PO161 29
auprès du préfet de la région Bretagne »

Contact

Lorraine BACK
Secrétaire formation continue
contact@ifsi-quimper.fr
Tél : 02 98 98 66 82
Poste 68 90

Lieu de formation

Quimper

Calendrier

nous consulter

Coût de la formation

Adhérent GIP
255 €/participant
soit 85 €/jour/participant

Non adhérent GIP
285 €/participant
soit 95 €/jour/participant

Objectifs

Permettre aux professionnels encadrant les étudiants en soins infirmiers de s'inscrire dans une démarche de tutorat selon le référentiel de formation (arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009).

Objectifs opérationnels

- ⇒ Connaître et comprendre le référentiel de compétences
- ⇒ Travailler sur la posture pédagogique du tuteur dans un modèle d'apprentissage
- ⇒ Construire avec les tuteurs tous les éléments nécessaires pour faire du stage un lieu d'apprentissage et de formation professionnalisant

Public et Pré-requis

Professionnels infirmiers en position de tuteurs de stage

Durée

3 jours soit 21 heures de formation

Intervenants

Cadres de santé formateur IFPS

Modalités pédagogiques

- ⇒ Apports théoriques interactifs
- ⇒ Supports pédagogiques
- ⇒ Analyses de situations pratiques

Modalités d'évaluation

Mesure de la satisfaction à la fin de la session de formation
Une attestation est délivrée à l'issue de la formation

Programme

Nombre de stagiaires

Minimum 8 participants
Maximum 14 participants

L'IFPS se réserve le droit
d'annuler la session de formation
en cas de nombre de
participants < à 8

Accessibilité

Accès aux personnes
en situation de handicap
nous contacter

Les grands axes du changement du référentiel de formation

- ⇒ Expliciter le cursus de formation
 - ◇ Les Unités d'Enseignement
 - ◇ Les situations emblématiques
 - ◇ Les différents interlocuteurs (professionnel de proximité, tuteurs, maîtres de stage)
 - ◇ Une logique de compétence vers la professionnalisation
 - ◇ La place du stage

Comment construire une démarche de tutorat

- ⇒ Identifier et clarifier les expériences d'encadrement
- ⇒ Repérer les compétences à développer
- ⇒ Savoir développer une posture réflexive ou d'accompagnement
- ⇒ Animer des séquences de travail sur les situations de soins présentées par les étudiants
- ⇒ Savoir analyser les situations de soins et faire émerger les problématiques
- ⇒ Acquérir une démarche pédagogique

Savoir évaluer la progression des étudiants dans l'acquisition des compétences

- ⇒ Animer des séances de pratiques professionnelles en situation de travail
- ⇒ Savoir évaluer les éléments de la compétence et la progression des étudiants
- ⇒ Mettre en œuvre une analyse des pratiques
- ⇒ Comprendre la logique du portfolio